

# vingt Plaine Lagny

REUNION MENSUELLE DU 4 MARS 2024 - 19H – 21H

44 rue des Maraîchers

- **Présents** : Martine BUNEL, Sheila FIKRI, Joel GUILLAMOT, Jean-Luc Martin, Diêp-Phuong VASSEUX, Charles ATTAR, Baptiste PAUL, Marie-Pierre MASSÉ, Mira BRAUN, Michèle BOUHOURS, Franca HUSSON
- **Absences excusées** : Sandrine FÉRON, Jonathan THEBAULT.
- **PDL** : Hugo BERTHON

## 1. Parc végétalisé, Bois de Charonne

Pas de retour de la feuille mensuelle de suivi de la part de la Mairie.

Aire de jeux terminée. Pour ouvrir l'aire de jeux, il reste à installer les 2 portes entre le jardin de la gare de Charonne et le bois de Charonne.

Poursuite des travaux de clôture, il reste encore beaucoup de clôtures et ferronnerie à poser.

Démontage de l'escalier côté rue du Volga.

Poursuite des plantations : rampe d'accès, bande boisée (côté rue de Lagny), il ne reste que très peu de plantation à réaliser.

Installation du mobilier : 8 banquettes + 1 table pique-nique ont été installées en plus de ce qui avait été convenu avec la Mairie : les messages de l'Association RPCPLC ont fini par aboutir à une réunion du Comité de Suivi sur site dans la semaine du 19 mars.

Sans attendre, Sarah, Vlad CARAGIALE et Joel GUILLAMOT sont allés sur le site et ont envoyé une proposition à M. INDJIC :

- Suppression des 4 banquettes posées sur les quais de la Petite Couronne au droit des résidences du 9/11 bd Davout.
- Pose de 3 banquettes (récupérées sur les 4 supprimées) ou bancs le long de la PC côté RATP.
- Création d'un talus paysagé devant la table de pique-nique située en bordure de la Petite Couronne face au 110 pour atténuer le bruit.

Le planning est tenu. L'ouverture est prévue courant juin prochain.

## **2. Nocturbaines 2024**

Alain FRANCOIS a présenté le programme de la 28e édition de cette manifestation des arts de la rue qui aura lieu, pour Plaine-Lagny, le samedi 8 juin, au square Sarah Bernhardt.

Pour le quartier Réunion-Père Lachaise, elle aura lieu le vendredi, et le dimanche pour Saint-Blaise. Elle est soutenue aussi par la mairie de Paris, du 20e, la région Île de France...

4 ou 5 compagnies seront présentes, qui proposeront des contes, du théâtre (etc..), pour les enfants (début d'après-midi) et les adultes (fin d'après-midi). Une animation en EHPAD est programmée, de même que dans le passage Marigot-Delaunay.

Une déambulation est envisagée, sous réserve qu'elle soit autorisée.

Le conseil demande s'il est envisageable qu'elle aille jusqu'au square Cristino Garcia, où une animation pourrait être organisée. Ce qui permettrait de proposer un spectacle dans ce secteur trop délaissé et éventuellement de faire venir les spectateurs à Sarah Bernhardt pour la suite de l'événement. Alain François est intéressé par la proposition et indique qu'il ira au square pour étudier les lieux et les solutions envisageables.

Pour diffuser l'information, il est proposé de prendre contact avec les directeurs des écoles.

## **3. Budgets**

Rappel des deux budgets disponibles : 15.000€ pour l'investissement (exemple : les 3 tables installées aux squares Réjane et Sarah Bernhardt) et 15.000 pour le fonctionnement. Les dépenses doivent courir sur la période 01/01 au 31/10 de chaque année.

A date, aucune n'a été engagée. Plusieurs ont été actées, sur le budget de fonctionnement :

- Circul' livres : 1.800€ (à prévoir environ 500€ pour un plaque aimantée avec le logo).
- Course des triporteurs : 1.500€

La participation de 1.000€ a été votée par 11 voix sur 11, pour les Nocturbaines, à hauteur de ce qui a été demandé.

Il faudra prévoir une participation à la fête de quartier au square de Charonne, avec des animations à proposer à Strata'gème. Joel continue de participer aux réunions de la coordination de la fête.

Le conseil demande s'il est possible d'investir dans du matériel informatique destiné à rester dans le local du 44 rue des Maraîchers : ordinateur fixe, vidéoprojecteur... Hugo BERTHON étudiera la demande.

La question d'une meilleure communication du conseil est posée. L'association Kif'Kif a accès aux boîtes aux lettres des bailleurs sociaux. Elle participera à la réunion mensuelle d'avril.

Mieux atteindre les populations généralement délaissées doit être un objectif pour organiser des animations. Par exemple faire se croiser les personnes âgées et les jeunes pour la fabrication de masques ou autres animations.

Hugo fera passer les statistiques de l'APURE sur la population du quartier.

#### **4. Règlement intérieur**

Le règlement a été étudié point par point. Il ne doit pas reprendre la charte, seulement les éléments de fonctionnement du conseil.

La désignation des membres du collectif d'animation est précisée : participer à 3 réunions mensuelles consécutives et donc devenir conseiller de quartier et faire le souhait de participer au collectif d'animation. En cas de 3 absences non justifiées (annoncées), le statut est perdu. Le statut de membre donne le droit de participer aux votes.

Le règlement intérieur n'a pas à être modifié à chaque de la composition du collectif d'animation, puisqu'elle est amenée à évoluer en cours d'année. Le statut de membre de conseiller de quartier oblige à un suivi après chaque réunion. Elle doit être rappelée et mise à jour en chaque début de réunion et de compte-rendu.

La question de la réunion plénière annuelle ou biannuelle est évoquée. Le conseil déplore que ce soit l'occasion, pour les habitants, de venir se plaindre auprès des représentants de la mairie. De ce fait le conseil n'est que très peu écouté lors de ces réunions, comme cela s'est déroulé lors des dernières éditions.

Hugo propose la mise en place d'adresses mail par commission pour faciliter la communication de ces commissions.

**Prochaines réunions mensuelles : 8 avril, 6 mai, 3 juin.**